



S.F.R. Section Fédérale des Retraités

Face aux contradictions qui s'aiguisent ... le syndicat !

Dans son entretien au journal « Les Echos », (p3) B.GROISON, Secrétaire Générale de la FSU, souligne les dangers d'un dévoiement des déceptions et colères devant des décisions gouvernementales qui tournent le dos aux engagements de 2012 et aggravent les maux dont souffre le pays.

Avec la loi sur les retraites que s'apprête à voter (difficilement) la majorité des députés, avec les ponctions sans précédent dans nos poches (CASA, hausse de TVA, mesures fiscales, restes à charge qui flambent

dans le domaine de la couverture santé, etc...) les pensions et retraites paient un lourd tribut. Ces reculs empilés sont du « jamais vu ».

Retrouver une dynamique de progrès social, redonner de l'espoir impose que nos exigences syndicales soient enfin entendues.

Pendant l'été et en cet automne, les animateurs de la SFR85 ont poursuivi contacts, rencontres intersyndicales, démarches en direction des élus, notamment vers le Conseil Général et les

Parlementaires. (voir p 2&4) !

Les conditions de vie, le pouvoir d'achat des retraites doivent être défendus, et d'abord par les retraité-e-s

Ne tardez pas à renouveler votre adhésion à votre syndicat FSU !

Que tous, nous nous retrouvions début 2014 pour une assemblée départementale d'information et d'échanges. Pour partager la galette et nos réflexions afin d'imposer d'autres voies.

Le groupe d'animation

BREVE

A la suite de l'indisponibilité de plusieurs militants, ce numéro a tardé à paraître. Nous espérons juste qu'il vous a manqué ... un peu !

Et nous vous invitons -dans cette période où les retraites et pensions sont souvent au cœur des enjeux sociaux (voire sociétaux)- à nous adresser vos remarques et analyses. Nous les publierons !



Dans ce numéro :

Une lettre à la poste ?!...	2
B.GROISON: « l'heure des choix »	3
Rencontre au Conseil Général	4
Plus de 50% !	4

Lettre aux Parlementaires

USR-CGT, UDR-FO, SFR-FSU, Retraités Solidaires, UNSA Retraités, FGR-FP

... Les mesures reposent essentiellement sur les salariés et les retraités, les efforts des entreprises devant être compensés par une baisse des cotisations « famille ».

Alors qu'il y a près de 5 millions de chômeurs et chômeuses, que la moitié des salariés ne sont plus dans l'emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite, que les jeunes peinent à intégrer le monde du travail, l'allongement de la durée de cotisations à 43 ans, en 2035 pour les natifs de 1973 et après, s'inscrit clairement dans la logique régressive construite par les réformes successives de 1993, 2003,

2007 et 2010. Cet allongement recule de fait l'âge de départ à

la retraite et signe inévitablement la baisse des pensions pour tous les futurs retraités accentuée pour tous ceux qui subiront les effets de la décote.

Avec la revalorisation annuelle reportée au 1er octobre 2014, ce seront 18 mois consécutifs sans revalorisation. Cette mesure va

s'ajouter à celles déjà prises :

- taxe de 0,30% mise en place au 1er avril 2013 pour les retraités imposables assujettis à la CSG de 6,6% ;
- suppression de la demi-part supplémentaire pour les veufs, les veuves et les personnes isolées ayant eu des enfants ;
- désindexation partielle des retraites complémentaires ;
- hausse de la TVA au 1er janvier.

La remise en cause de l'exonération fiscale des majorations de pensions des retraités ayant élevé trois enfants ou plus sera lourde de conséquences, notamment pour le pouvoir d'achat des veuves et veufs.

Ces propositions s'inscrivent dans une même volonté de continuer à baisser le niveau de l'ensemble des retraites déjà fortement entamé par la désindexation des pensions par rapport aux salaires.

L'accroissement de l'espérance de vie en bonne santé est lié au développement de la protection sociale collective et solidaire. Or, du fait des réformes successi-

ves, la durée de vie en bonne santé diminue. Toute politique de stigmatisation, toute législation d'exclusion ciblant les retraités ne pourrait que conduire, à très court terme, à accélérer le cours de cette évolution.

Au moment où la crise économique, sociale et financière frappe durement une partie importante de la population, il est primordial de respecter le pacte social qui caractérise notre pays et garantit sa cohésion.

Les engagements entre les générations qui sont à la base de notre système de protection sociale collective et nos régimes de retraites par répartition en particulier, ne doivent pas être remis en cause. Les retraités, pas plus que les salariés, n'ont à payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables. Pour financer une retraite satisfaisante pour toutes et tous, d'autres solutions avancées par nos organisations existent.



Nous vous demandons de ne pas voter ce texte.

Mr RETAILLEAU, Sénateur UMP et Président du Conseil Général, Mme BESSE, Députée MPF, ont répondu: « ce projet de loi, fragilise un peu plus le niveau de vie des salariés et des retraités. » Mémoire défaillante ? Révélation tardive et très temporaire ?

« Après le temps des crises, c'est l'heure des choix ! »

Le constat d'une situation sociale dégradée et explosive est maintenant une triste évidence. Le gouvernement doit réagir et appliquer une politique qui redonne confiance aux citoyens. Si beaucoup sont aujourd'hui désespérés et découragés, je ne crois pas qu'une grande majorité d'entre eux soit devenue sectaire, voire raciste, ou encore qu'elle soit acquise aux idées de l'extrême droite. Malheureusement, les mouvements réactionnaires cherchent à profiter des conséquences de la crise économique et sociale. Le risque que ce ras le bol s'exprime ainsi est bien réel.

C'est pourquoi il y a urgence. (...) Il faut que le gouvernement réponde aux salariés, du public comme du privé, aux jeunes, aux chômeurs, aux retraités, à tous ceux qui attendent, dans leur vie quotidienne, les changements promis. Ces personnes souffrent depuis trop longtemps du chômage, de la multiplication des plans de licenciements, de la précarité, de conditions de travail dégradées, d'un pouvoir d'achat en baisse. Toutes les dernières enquêtes montrent que l'emploi, les salaires, la protection sociale sont les préoccupations majeures des Français.

C'est donc l'heure des choix. Ce n'est pas la crise pour tout le monde. Et parmi la multiplication des revendications, certaines sont plus urgentes que d'autres, des colères plus justifiées que d'autres aussi. Tous les indicateurs montrent

que les politiques conduites par la droite ont creusé les écarts. Une partie de la population s'appauvrit alors que d'autres voient leurs revenus accrus. Et les bénéfices sont loin d'être tous réinvestis.

Certains, s'ils ont de forts moyens de pression sur le gouvernement, ne sont pas en réelles difficultés. Or, les hésitations du gouvernement, ses reculs, ses choix, sa facilité à répondre aux « pigeons », « din-dons », « patrons » et autres groupes d'influence sont incompréhensibles par ceux dont le travail fait pourtant aussi la richesse du pays. (...) L'effort n'est pas partagé.

(...) Alors quid du retour sur le crédit impôt recherche ?

Quid de la remise en cause du crédit impôt compétitivité emploi ?

Quid d'un réel partage des richesses pour mettre à bas cet « ennemi » de la finance ?

Quid de la lutte contre la fraude fiscale ?

Le débat sur la fiscalité doit permettre d'engager une réforme fiscale redistributrice de richesses.

Cette réforme je la vois juste. Elle doit être progressive et faire aussi la preuve de l'utilité de ces impôts : création d'emplois, services publics de qualité, protection sociale améliorée. Il est urgent d'engager une politique de relance économique, permettant de construire la

transition écologique, luttant contre les dépenses publiques consenties à des intérêts privés, permettant le progrès social pour tous. Gageons qu'elle sera soutenue par la population....

Face au doute, à la défiance, à la désespérance, je crois fermement qu'il faut opposer un vrai projet de société. Ce projet doit donner du sens aux valeurs démocratiques, il doit être porteur de perspectives, de progrès pour tous.

Quid d'un réel partage des richesses pour mettre à bas cet « ennemi » de la finance ?

Le gouvernement doit donner ce cap et le tenir en s'appuyant sur le mouvement syndical et social.

J'attends des gestes forts de sa part. Ils redonneraient espoir et permettraient un rassemblement nécessaire pour préparer l'avenir.



Bernadette GROISON,
SG FSU

Entretien au journal « Les échos » le 3 décembre 2013



Vous avez noté ?

Les adhérents retraités de la FSU85 se retrouveront en Assemblée Départementale début 2014 !

Une invitation sera bientôt adressée à chacun-e.

Rencontre au Conseil Général

Le 18 juillet dernier, l'intersyndicale CGT-FSU-FO-FGR-Solidaires-UNSA a rencontré Mr VILETTE, Vice-président du Conseil Général, accompagné de la Direction de la Solidarité et de la Famille. La SFR-FSU était représentée par François BOURDET.

L'intersyndicale a exposé ses analyses et exigences. (voir en p3) Elle a souligné les progrès indispensables à accomplir pour donner aux retraités toute leur place dans la vie du Département en matière de logement, de pouvoir d'achat, de santé, etc...



Elle a en outre évoqué la nécessaire refonte des règles de représentation des organisations de retraités, et notamment de leurs organisations syndicales, au sein du CODERPA 85.

L'écoute, pour courtoise qu'elle ait été, n'a donné lieu à aucun engagement du représentant de l'Assemblée Départementale. Celui-ci a dû néanmoins prendre acte de la convergence des réflexions et propositions des six organisations réunies dans l'intersyndicale de Vendée.

HISTORIQUE ?

En cette rentrée 2013, l'info n'a pas fait la une ! *Les écoles publiques de Vendée scolarisent désormais une majorité d'élèves.* Et pourtant, est-ce un phénomène sans signification ?

Ceux qui (comme les retraités ?!) prennent le temps de regarder un peu en arrière, y auront vu trace de batailles opiniâtres, de mobilisations parfois spectaculaires comme d'efforts anonymes, quotidiens en faveur du Service Public et Laïque. Belle récompense pour tous ceux qui, innombrables, ont beaucoup

donné d'eux-mêmes au long de leur carrière !

Il savent pourquoi la direction diocésaine comme les élus de la majorité départementale ont tenté de minimiser ce tournant. Pour autant, nous ne nous laisserons pas aller ici aux cocoricos ou satisfecit faciles ! D'abord parce que rien n'est jamais fini. Si le même mouvement se traduit au niveau des collèges et a poussé le Conseil Général à annoncer une série de constructions de collèges publics dans plusieurs cantons, la bataille continue, en faveur des lycées

et de l'enseignement supérieur aussi.

Et surtout, le Service Public se trouve face à d'immenses responsabilités pour répondre à cette attente renforcée. Il lui faudra en premier lieu se développer, se transformer, se rénover profondément. **Assurer la réussite à tous, et notamment à ceux qui en sont écartés du fait de leur origine sociale, impose de changer de braquet. Comment réussir sans investir dans le Service Public dans des proportions que le département n'a jamais connues ?**

CR